



República de Moçambique
Gabinete do Antigo Presidente da República
Joaquim Alberto Chissano

Maputo, 09 août, 2011

Excellence,

1. J'ai l'honneur d'accuser la réception de votre lettre datée le 4 août 2011 dans laquelle vous avez soulevé deux questions, notamment : (i) la signature définitive de la Feuille de Route pour la Sortie de Crise à Madagascar; (ii) l'avis de la Médiation et, par extension, de la Communauté Internationale sur l'intention du Gouvernement de tenir les élections Communales et Régionales avant la fin de l'année 2011. En réponse à ces deux questions, je suis heureux de vous offrir les vues suivantes de la Médiation de la SADC:

I. Signature Définitive de la Feuille de Route

2. Comme vous le savez, le Sommet Extraordinaire de la SADC tenu à Sandton, Afrique du Sud, le 11 - 12 Juin 2011, a entériné la Feuille de Route avec un amendement transmis aux 11 Groupements Politiques Malgaches par une lettre du Secrétaire Exécutif de la SADC, datée le 17 Juin 2011. Par la suite, j'ai présenté la Feuille de Route amendée au Conseil de Paix et Sécurité de l'Union Africaine et à la Commission de l'UA le 06 Juillet 2011. Le Conseil Paix et Sécurité a:

Aux

Dirigeants du Groupement Politique ESCOPOL

Antananarivo – Madagascar

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'J' and 'A' followed by a horizontal line.

- (i) pris note de la décision du Sommet Extraordinaire de la SADC;
- (ii) félicité la SADC pour ses efforts visant à faciliter le retour à l'ordre constitutionnel à Madagascar, sur la base de la «Feuille de Route pour la Sortie de Crise à Madagascar» et a réitéré son appréciation au Médiateur de la SADC, et l'a encouragé à poursuivre ses efforts en vue de parvenir à une solution aussi consensuelle et inclusive possible;
- (iii) demandé à la Commission de l'UA et au Secrétariat de la SADC de prendre des dispositions nécessaires en vue d'établir une présence conjointe sur le terrain, afin de mieux suivre l'évolution de la situation et de faciliter la mise en œuvre de la Feuille de Route;
- (iv) souligné la nécessité d'efforts renouvelés de la part de l'UA et de la SADC en vue de mobiliser l'appui de la communauté internationale aux efforts en cours de la Médiation de la SADC et a demandé au Président de la Commission de l'UA de convoquer, en temps opportun et en concertation avec le Médiateur de la SADC, une réunion du Groupe Internationale de Contact sur Madagascar (GIC-M) en vue de coordonner l'action de la communauté internationale en appui à la mise en œuvre de la Feuille de Route; et,
- (v) appelé toutes les parties prenantes malgaches à placer les intérêts nationaux et permanents du pays au-dessus de toute autre considération et à prendre leurs responsabilités historiques.

3. Je me suis également rendu à New York le 12 – 15 juillet 2011, pour informer le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies (ONU), d'autres hauts fonctionnaires de l'ONU, les ambassadeurs de la SADC accrédités auprès de l'ONU et d'autres diplomates de haut niveau, sur les derniers développements du processus de médiation à Madagascar. J'ai présenté au Secrétaire Général de l'ONU la feuille de route amendée entérinée par le sommet Extraordinaire de la SADC et une invitation aux Nations Unies à jouer un rôle central dans la mise en œuvre de la feuille de route, en particulier dans la préparation et le déroulement du processus électoral qui marquera la fin de la transition à Madagascar. Le Secrétaire Général s'est félicité de la décision de la SADC d'entériner la Feuille de Route amendée et a déclaré la volonté de l'ONU de soutenir la mise en œuvre de la Feuille de Route.

4. Après ces démarches, j'ai écrit le 09 Juillet 2011 une lettre au Secrétaire Exécutive de la SADC dans laquelle j'ai proposé: (i) l'organisation à Tana d'une cérémonie de signature de la Feuille de Route au cours de la dernière semaine de Juillet 2011; (ii) la SADC se faire représenter à la cérémonie à un niveau politique approprié, (iii) une liste des membres de la communauté internationale que doivent être invités à la cérémonie, et (iv) la réalisation d'une réunion du GIC-M en marge de la cérémonie de signature. Suite à cette lettre, le Secrétaire Exécutive de la SADC a commencé à entreprendre des consultations avec les dirigeants de la SADC, Commission de l'UA, les membres de la communauté internationale et les Autorités de fait Malgaches sur l'organisation de la cérémonie de signature. À ce jour le Secrétaire Exécutive



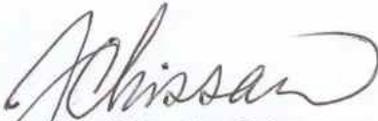
de la SADC n'a pas encore complété les consultations pour trouver une date pour la cérémonie de signature. Donc, nous devrions attendre l'issue de ces consultations pour déterminer quand la cérémonie de signature aura lieu.

II. Tenue des élections Communales et Régionales avant la fin de l'année 2011

5. L'équipe de médiation de la SADC est d'avis qu'actuellement il n'ya pas de conditions techniques et politiques pour la tenue d'élections libres, justes et crédibles à Madagascar. L'équipe de médiation de la SADC estime que ces conditions techniques et politiques seront seulement établies à Madagascar après la mise en œuvre réussie de la Feuille de Route, notamment avec la conduite d'un processus électoral sous la supervision de l'Organisation des Nations Unies. Par conséquent, toute élection tenue en dehors du cadre électoral prévu dans la Feuille de Route ne peut pas et ne sera pas considéré libre, juste et crédible, par la SADC et son équipe de médiation, ainsi que par la communauté internationale.

6. L'équipe de médiation de la SADC est pleinement conscient que les mandats des Maires viennent d'expirer. Pour adresser cette question, l'équipe de médiation de la SADC propose que le Parlement de transition considère l'adoption d'une prolongation d'un an du mandat des Maires, afin que les élections Municipales et Régionales puissent seulement être tenues après la mise en œuvre de la Feuille de route qui permettra de créer les conditions techniques et politiques appropriées pour les élections libres, justes et crédibles à Madagascar.

7. Veuillez accepter, Excellence, les assurances de ma très haute considération.



Joaquim Alberto Chissano

Ancien Président de la République du Mozambique

Médiateur de la SADC sur la crise à Madagascar

CC:

Secrétaire Exécutive de la SADC

Les Dirigeants de l'AREMA, HPM, Les Autres Sensibilités, MDM, Mouvance Ratsiraka, Mouvance Ravalomanana, Mouvance Zafy, TGV, UAMAD/MONIMA, UDR-C

Membres du GIC-M